

GARANTIE MONDIALE ATELIER

La marque Furuno, leader mondial de la navigation électronique, existe depuis 1938. Tous les produits Furuno bénéficient d'un grand savoir-faire professionnel qui certifie une fabrication fiable et de qualité. Afin de garantir le bon fonctionnement de nos produits, il est vivement conseillé de lire attentivement le manuel d'utilisation qui vous est fourni avec tous nos produits.

1. Garantie Atelier

La garantie atelier est valable pour tous les produits de marque Furuno vendus ou installés par un revendeur Furuno. Tous les produits Furuno sont couverts d'une garantie pièce et main d'œuvre de 24 mois dans les limites décrites dans ce document.

La garantie Atelier s'applique lorsque le matériel défectueux est directement retourné à un agent agréé Furuno. Nous nous engageons à échanger ou réparer tout matériel défectueux qui entrerait dans le cadre de cette garantie, dans la mesure où la réparation ou le remplacement demeure possible et non disproportionné.

L'appareil doit être envoyé aux frais du client et sera retourné franco de port à l'expéditeur.

2. Demande de SAV sous garantie

Pour toute demande sous garantie, le client doit contacter le spécialiste agréé Furuno le plus proche. Si le client ne trouve aucun agent agréé Furuno, il devra faire appel à l'importateur Furuno local. La liste des agents agréés et des importateurs Furuno est disponible sur le site www.furuno.fr.

3. Limites de garantie

3.1 Sont exclus de la garantie les points suivants :

- a. Les mauvaises manipulations ainsi que les problèmes survenus lors du transport. La corrosion, les mauvais branchements, les problèmes résultant d'une mauvaise utilisation, de négligence, d'abus, de vandalisme ou d'entrée d'eau sont également exclus de la prise en charge sous garantie.
- b. Les dommages dus à une catastrophe naturelle
- c. Les éventuels essais en mer après réparation
- d. L'entretien courant ou remplacement des articles consommables tels que papier, fusible, diode, courroie d'entraînement, câble, capot de protection, batterie et roue à aube.
- e. Les parties immergées, sonde, paravane et tête de sonar.
- f. Les accessoires (micros, cordons d'alimentation, antenne, batterie ainsi que les P.A. "amplis hybrides" et haut-parleur).

- g. Les frais associés à un éventuel remplacement de sonde (notamment les frais relatifs au grutage et sortie d'eau
- h. Les frais résultant d'un mauvais étalonnage des appareils ou les erreurs de manipulation générant un dérèglement des fonctions.

3. 2 Seul un agent agréé Furuno peut effectuer des réparations sous garantie.

3. 3 Sans numéro de série complet et bien lisible, la garantie Furuno ne peut s'appliquer.

3. 4 Les magnétrons, MIC, sondes et capteurs ne sont garantis que pendant une période de **12 mois** à partir de la date de leur installation originale.

3. 5 L'étanchéité des produits et des composants représentés comme étanches est garantie 2 ans.

3. 6 Compte tenu de l'évolution technologique, les modifications et remises à niveau de logiciel ne sont pas couvertes par cette garantie.

3. 7 Furuno rappelle que ses produits ne sont qu'une aide à la navigation et qu'ils ne sauraient se substituer à la responsabilité de l'utilisateur expérimenté.

4. Matériaux spécifiques

- Un magnétron est couvert par cette garantie selon les conditions suivantes:

10 kilowatts ou moins : 12 mois après installation, 2.000 heures (temps de fonctionnement)

25 kilowatts ou plus : 12 mois après installation, 1.000 heures (temps de fonctionnement)

- Sondes et capteurs sont couverts d'une garantie de 12 mois à partir de la date de leur installation sous réserve du respect des conditions d'entretien (pas de peinture, pas de nettoyage haute pression et propreté à maintenir)

5. Spécificités

Cette garantie est strictement limitée aux termes indiqués ci-dessus et aucune autre garantie ou recours ne sera opposable à Furuno.

Cette garantie s'applique sous réserve de conformité aux lois spécifiques du pays dans lequel l'appareil a été acheté.

HOTLINE FURUNO : 0825 000 150

(0.18€ ttc/min depuis un téléphone fixe)



WORLD WIDE WARRANTY

The brand Furuno, the world leader in the electronic navigation, exists since 1938. All the Furuno products benefit from a big professional know-how in order to ensure reliable production and quality. It is deeply advised to carefully read the manual which is supplied with all our products to guarantee the good functioning of our products.

1. Workshop warranty

The workshop warranty applies to all FURUNO product sold or installed by a Furuno dealer. All the Furuno products are covered by a warranty of 24 months on labour and parts, within the limits described in this document. Workshop warranty applies when the product is returned to a Furuno dealer. We warrant the repair of the defective material or the replacement as long as it remains possible and not disproportionate. The defective material should be sent at the owner's expense and will be returned free of charge to the sender.

2. Warranty claim

For any warranty request, the customer should contact the nearest Furuno certified dealer.

If the customer can't find any Furuno certified dealer, he should contact the local Furuno distributor. The list of the local Furuno distributors and certified dealers is available on our website: www.furuno.fr.

3. Warranty limits

3. 1 Following points are excluded from the warranty :

- a. Problem due to wrong installation by a non-authorized agent, accident or an improper use. Shipping damages. Water ingress, corrosion, alteration, vandalism, abuse, negligence or wrong connection.
- b. Damages due to an act of God or likewise.
- c. Sea trials after repair
- d. Regular maintenance, consumable items such as paper, fuse, lamp, diode, drive belt, protective covers and paddles wheels.
- e. Underwater gears including transducer, transmitter unit, paravane receiver or hull unit.
- f. Accessories of routine maintenance: microphone, power cables, antenna, battery as well as P.A. (Power Amplifier) and loud speaker.

- g. All costs associated with the transducer replacement (such as crane charge).
- h. All cost associated with incorrect setting of the material or of use, causing a fault of the functions.

- 3. 2 Only a Furuno certified dealer can perform warranty repairs.
- 3. 3 Warranty can not apply without the complete readable serial number of the defective unit.
- 3. 4 Magnetron, MIC and transducer and sensor are warranted only for a period of 12 months from the date of their original installation.
- 3. 5 Products and components represented as being waterproof are guaranteed to be waterproof for a period of two (2) years.
- 3. 6 Due to technical development, the modification and update of the software are not covered by this warranty.
- 3. 7 Furuno reminds that all the Furuno products are merely aids to navigation. It is the responsibility of the user to exercise with carefulness and to have the necessary level of skills to navigate.

4 Special materials:

- The Magnetron is covered by this warranty with the below conditions:
 - 10KW or lower: 12 months after installation, 2000hours (filament operation time)
 - 25KW or higher: 12 months after installation, 1000hours (filament operation time)
- The transducers and sensors are covered by a 1 (one) year warranty from the date of their original installation within the respect of the good maintenance conditions (no paint, no cleaning with high pressure, cleaning to maintain...)

THIS WARRANTY SHOULD BE IN ACCORDANCE TO THE LAWS OF THE COUNTRY WHERE THE PRODUCT WAS BOUGHT.

THIS WARRANTY IS THE SOLE AND ENTIRE WARRANTY AND COULD NOT BE IN ANY WAY ALTERED OR MODIFIED.THERE IS NO OTHER WARRANTY EXPRESSED OR IMPLIED WHICH COULD BE TROUGHT THE LIABILITY OF FURUNO.

HOTLINE FURUNO : 0825 000 150
(0.18€ ttc/min from France inland calls)

